

Réussir vos travaux de plomberie et chauffage sans imprévus

Diagnostic et démarches administratives

- Réalisez un diagnostic complet de l'installation actuelle : repérez la présence de plomb, l'état de corrosion des canalisations et vérifiez la pression du réseau d'eau.
- Vérifiez l'éligibilité de vos équipements (chaudières, pompes à chaleur) aux aides publiques comme MaPrimeRénov' en exigeant la certification RGE de l'installateur.
- Obtenez les autorisations nécessaires auprès du syndic si vos travaux impactent les parties communes ou modifient la structure du bâtiment (trémies).

Sécurité et préparation du chantier

- Disposez d'un plan de récolement ou d'un schéma précis des réseaux encastrés avant tout percement ou démolition pour éviter de sectionner une conduite cachée.
- Assurez-vous que tous les matériaux achetés (tuyaux, raccords, vannes) portent le marquage CE et respectent les normes NF DTU.
- Prévoyez l'installation systématique de vannes d'arrêt individuelles pour chaque appareil (WC, lave-linge, évier) afin de faciliter vos futures interventions.

Performance et conformité technique

- Effectuez impérativement le désembouage du circuit de radiateurs existants avant l'installation d'une nouvelle chaudière pour garantir son rendement et sa garantie.
- Installez un système de traitement de l'eau (adoucisseur ou filtre anticalcaire) conforme à la norme NF EN 1717 pour protéger votre réseau.
- Vérifiez l'adéquation des diamètres de tubes (ex: 12/14 mm pour lavabos, 14/16 mm pour douches) pour éviter les pertes de charge.
- Respectez une pente minimale de 2 cm par mètre pour toutes les canalisations d'eaux usées afin d'assurer un écoulement gravitaire efficace.